

AVIS DE CONSULTATION AU PUBLIC

portant ouverture d'une consultation au public sur la demande d'enregistrement, liée à la modernisation de l'activité de préparation et d'embouteillage de vins et à l'activité logistique de produits finis, du Site de Plaisance – 12, rue du Rec de Veyret sur le territoire de la commune de Narbonne – présentée par la Société SPH Gérard Bertrand.

Par arrêté préfectoral n° 2022-0080 du préfet de l'Aude, il sera procédé à une consultation du public au titre de la législation ICPE sur la demande d'enregistrement, liée à la modernisation de l'activité de préparation et d'embouteillage de vins et à l'activité logistique de produits finis, du site de Plaisance – 12, rue du Rec de Veyret sur le territoire de la commune de Narbonne, du **27 juillet 2022 au 24 août 2022 inclus**, soit une durée de quatre semaines.

Pendant toute la durée de la consultation du public, un exemplaire du dossier d'enregistrement ainsi qu'un registre dans lequel pourront être consignées les observations relatives au projet, seront tenus à la disposition du public en mairie de Narbonne lieu d'implantation du projet, aux jours et heures habituels d'ouverture du public, à savoir :

Mairie de Narbonne – Bâtiment des Services Techniques Municipaux - 10, quai Dillon - 11100 Narbonne

- du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, sauf le vendredi jusqu'à 17h.

En outre, toute personne intéressée pourra adresser ses observations par lettre à M. le Préfet de l'Aude – Direction du Pilotage des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial (DPPAT) – Bureau de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire (BEAT) - 52, rue Jean Bringer – 11000 Carcassonne, ou par voie électronique à pref-narbonne-gbziplaisance@aude.gouv.fr avant la fin du délai de consultation du public.

Informations complémentaires :

La personne responsable du projet est la SPH Gérard Bertrand – Château de l'Hospitalet – Route de Narbonne Plage – 11100 Narbonne.

Toutes informations techniques relatives au projet pourront être demandées à :

Monsieur Olivier **ROUX**, Directeur site production

Courriel : o.roux@gerard-bertrand.com – Tél. 04.68.45.54.46

Publicité de la consultation :

Le présent avis sera affiché deux semaines au moins avant l'ouverture de la consultation au public et pendant la durée de celle-ci en mairie de Narbonne.

La demande de l'exploitant mentionnée à l'article R.512-46-3 au titre du Code de l'environnement et l'avis de consultation du public seront mis en ligne sur le site Internet des services de l'Etat dans l'Aude au lien suivant : <http://www.aude.gouv.fr/les-caves-r1655.html> – deux semaines au moins avant le début de la consultation du public et pendant une durée de quatre semaines.

L'autorité compétente pour statuer sur la demande d'enregistrement est le Préfet de l'Aude et la décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un arrêté d'enregistrement assorti du respect de prescriptions générales, éventuellement complétées par des prescriptions particulières ou un refus d'enregistrement.

Carcassonne, le 04 juillet 2022